



## CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

**Une formation complète en 2 ans pour apprendre différentes techniques de soins**

### Les objectifs

Le CAP esthétique Cosmétique Parfumerie est le premier niveau obligatoire pour exercer la profession d'esthéticienne-cosméticienne. Il permet d'acquérir les bases essentielles pour :

- dispenser des soins de beauté (soins du visage, des mains, maquillage, épilation...)
- avoir un rôle de conseil et de vente de produits cosmétiques et de prestations esthétiques.

Le dynamisme du marché des produits cosmétiques et de parfumerie, l'apparition de nouvelles techniques de soins et l'émergence de nouvelles clientèles procurent des débouchés réels et diversifiés.

### Les qualités demandées :

Être agréable, souriant(e), respecter une tenue en rapport avec la profession.

### Les moyens

Etablissement dans un cadre proche de la nature.  
Deux salles d'esthétique, deux cabines de soins, une cabine UV, un magasin parfumerie.  
Un centre de documentation et d'information.  
Un équipement multimédia.  
Des terrains de sport, activités de pleine nature.  
A proximité de la patinoire et du centre nautique.  
Desserte régulière par bus.

### Mini stage

Possibilité de faire une journée mini stage dans la section choisie.

### Conditions d'admission

Après une classe de troisième ou une réorientation en classe de seconde et au-delà. La demande d'orientation se fait dans l'établissement scolaire d'origine.

### Inscription

Procédure d'orientation académique (renseignements à demander auprès de votre établissement) + entretien de préinscription au lycée Saint Joseph l'Amandier sur rendez vous toute l'année scolaire.

### Date limite du dépôt de dossier

Mai/juin.

### Régime

Externe, demi-pension, internat.

Statut : lycéen.

L'établissement est sous contrat d'association avec l'état et à ce titre, habilité à percevoir toutes aides : bourses, fonds sociaux, équipements professionnels.

### L'enseignement

Le programme de formation du CAP est très dense, et comprend trois grands axes :

- des techniques esthétiques
- un enseignement théorique
- la vente conseil

### Au lycée :

#### Horaires hebdomadaires

MATIERES ENSEIGNEES	Seconde	Terminale
<b>ENSEIGNEMENT GENERAL</b>		
Français – Histoire – Géographie Langue vivante Mathématiques - Sciences Prévention santé environnement Education civique, juridique et sociale Education physique et sportive	12 h 30	13 h
Aide individualisée	1 h	
<b>ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL</b>		
Vente Arts appliqués et cultures artistiques Technologie professionnelle Technique professionnelle Biologie	17 h	18 h

Des conférenciers qualifiés, maquilleurs, représentants de laboratoires de produits cosmétiques, interviennent également dans la section.

### En entreprise :

Votre enseignement est complété et validé par des périodes de formation en milieu professionnel :

- 6 semaines lors de l'année de seconde
- 6 semaines lors de l'année de terminale

### Modalités d'examen :

Contrôle en cours de formation et épreuves ponctuelles.

### Après le diplôme

A la fin de ce cycle scolaire, deux choix vous sont offerts :

- la poursuite d'études : 1<sup>ère</sup> BAC pro 3 ans
- l'entrée dans la vie professionnelle : instituts, chaînes hôtelières...